Confédération paysanne
Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs
Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Communiqué de presse

Bagnolet, le 13 décembre 2023

# Déréglementation des OGM : l'Union européenne doit stopper le processus

Depuis 13h, la Confédération paysanne est en action à Paris et occupe les locaux d'Europa Expérience. Nous venons interpeller les instances européennes représentées à Paris, avec le soutien de l'organisation européenne ECVC, représentée par une délégation du syndicat belge Boerenforum, de la FNAB, des Faucheurs volontaires, de Greenpeace France et d'Agir pour environnement.

Europa Expérience, « l'Europe à portée de mains », est un lieu d'information et d'expression à destination des citoyen·nes : nous sommes donc venus y exercer notre droit d'expression paysanne et citoyenne alors que la Commission, le Conseil et le Parlement européens s'apprêtent à imposer les OGM en Europe. Comment ? En mettant fin aux obligations de contrôle, de traçabilité et d'étiquetage qui existent actuellement en Europe.

**Ainsi si ce projet est approuvé, il serait irréversible quant au libre choix des citoyen·nes de consommer ou non des aliments issus d'OGM et des paysan·nes de produire avec ou sans OGM, en France et dans toute l'Union européenne.**

**La mobilisation paysanne et citoyenne, en France et en Europe marque des points. Nous l'amplifions aujourd'hui avec cette action pour obtenir des instances européennes l'arrêt de ce processus. Car il n'existe pas de consensus entre les pays de l'Union européenne.**

La preuve, lundi, les ministres de l'agriculture de l'Union européenne ne sont pas parvenus à un accord sur l'orientation générale de la proposition de nouvelle réglementation des OGM. A De son côté, la Commission agriculture du Parlement européen a supprimé le peu de réglementation des OGM/NTG que la Commission européenne proposait de conserver, tout en reconnaissant explicitement le risque qu'engendrerait la confiscation de toutes les semences par les brevets de quelques multinationales semencières, sans toutefois proposer de solution réellement efficace.

Enfin, la Commission vient de concéder la réalisation d'une étude d'impact... en 2025, soit après l'adoption de la nouvelle réglementation ! Quand on sait que les brevets sont valables 20 ans, cette annonce est une tromperie puisqu'elle ne garantira pas le respect du principe de précaution.

Ces débats ont surtout montré que des inquiétudes et des oppositions persistent s'agissant des brevets, de l'absence de traçabilité empêchant les citoyen·nes de faire des choix libres et éclairés sur leur alimentation, de la contamination des autres cultures, qu'elles soient en conventionnel ou en agriculture biologique.

Conscients de l'opposition des citoyen·nes européen·nes aux OGM, sous couvert de « lutte contre le changement climatique », le lobby des bio-technologies fait pression pour promouvoir les OGM dits "NTG". Leur intention est toute autre : réaliser un hold-up sur le vivant, puisque cette nouvelle réglementation permettra aux 5 multinationales semencières et pesticides, qui détiennent déjà 70% du commerce mondial des semences, de mettre la main sur le vivant grâce à leurs brevets.[1]

Nous exigeons du gouvernement français ainsi que des parlementaires européens une position ferme contre tout affaiblissement de la réglementation des OGM. Il en va de l'avenir des semences, de l'agriculture et donc de la souveraineté alimentaire.

**Contacts** :
- Laurence Marandola, porte-parole nationale : 06 31 66 10 83
- Sylvie Colas, secrétaire nationale : 06 70 31 90 71
- Guy Kastler, commission OGM et semences : 06 03 94 57 21
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78

[1] Projet de règlement européen : les NTG produisent des OGM, il faut les réglementer comme tels : http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/plaquette%20OGM_MD.pdf